

► Les informations du Conseil municipal du 1^{er} février 2023

Convention financière avec l'Office de Tourisme

La Ville de La Grande Motte élabore et met en œuvre une politique touristique visant à promouvoir et développer l'attractivité de son territoire. Cette mission est confiée à l'Office de Tourisme dans le cadre de la convention d'objectifs 2023 votée le 19 décembre 2022 et selon les modalités établies dans le projet de convention financière. La municipalité a approuvé l'attribution d'une subvention de 998 480 euros à l'Office de Tourisme pour son programme d'animations de 2023 et ses autres missions complémentaires comme

la collecte de la Taxe de Séjour, le développement et l'aménagement touristique de la station, etc. ■

Recrutement des agents contractuels

Pour la saison estivale 2023, la Ville a approuvé la budgétisation du recrutement d'agents contractuels pour venir en renfort dans les différents services. Concernant la Police Municipale, 32 postes d'Assistant Temporaire seront ouverts (dont 12 dédiés à la police de l'environnement) et 12 postes de Maîtres-Nageurs Sauveteurs (en renfort des CRS). ■

Subvention au Centre d'Entraînement Méditerranée

Dans le cadre de Terre de Jeux, le CEM met tout en œuvre pour recevoir les équipes olympiques étrangères pour la préparation olympique en vue des JO 2024 qui se dérouleront à Marseille. Parmi les différents projets de 2023, le CEM est sélectionné pour organiser l'Acte 2 de la Youth Foiling Gold Cup à La Grande Motte, du 8 au 14 mai. Au regard de la convention entre le Centre et la Ville, une subvention de 63 000 euros a été approuvée par la municipalité. ■

Subvention pour la Course des Pyramides

La Ville a approuvé la convention de partenariat avec le Lions Club de La Grande Motte et l'attribution d'une subvention de 10 000 euros pour l'organisation des Courses des Pyramides 2023. Cet événement sportif qui rassemble des milliers de coureurs sur 2 jours est entièrement caritatif. Les bénéficiaires dégagés grâce aux droits d'inscription permettent d'aider des enfants défavorisés, et notamment des enfants atteints de handicap. ■

► Tribunes libres

GRUPE MAJORITAIRE

Lorsqu'on a l'honneur d'être élu(e) d'une ville si singulière, on se retrouve comptable d'une identité qui nous dépasse. L'objet est donc de respecter l'ADN de La Grande Motte tout en la rendant adéquate aux nouveaux usages et enjeux. En étant pilote sur la thalassothérapie, la réutilisation des eaux usées, la mise en place d'un plan de sobriété énergétique de son port, ou encore l'accueil du Centre de réhabilitation des tortues marines, La Grande Motte montre que l'écologie n'est pas une famille politique et qu'elle est pour elle une seconde nature.

GRUPE SERGE DURAND

Le bétonnage du port avec amputation de la plage a du "plomb dans l'aile". Après l'avis négatif du conseil national de la protection de la nature le Maire a reconnu implicitement que son projet néfaste est fortement ralenti en raison de la situation financière préoccupante. En outre les 34 millions d'aides de l'état et de la région, espérées ne sont pas acquises. De plus la vigie citoyenne a intenté un recours auprès du tribunal administratif. Serge DURAND, Ancien maire, Conseiller municipal, administrateur du CCAS.

WILLIAM VISTE GRUPE "LA GRANDE MOTTE C'EST VOUS"

N'étant pas associé dès le début du projet je remets en cause la forme et l'élaboration de ce budget communal. L'élaboration et la présentation de celui-ci est toujours dans l'opacité. Vous n'avez pas répondu à ma demande de l'an passé pour participer à l'élaboration du budget lors des séances de préparation. L'augmentation du coût de la vie et les projets prévus nécessiteront de nouveaux emprunts. La dette de LGM se verra alors affectée et nécessitera de nouvelles réductions budgétaires ou l'arrêt d'investissement. William VISTE